



INNOVATION

© habitat et partage

Habitat et partage veut démocratiser l'habitat participatif

La nouvelle association Habitat et partage, entend fédérer et soutenir les personnes qui veulent habiter autrement : de manière participative. Explications.

souhaits communs et étudient les possibilités de financements de l'habitat participatif. «*La réflexion est à la fois personnelle et collective. On sort des logiques habituelles, locataires ou propriétaires. Il faut donc avancer par étapes. Il y a un côté marathon et un engagement qui s'affirme peu à peu...*», souligne Benjamin Pont. Au fil des ateliers payants (25 euros l'atelier par personne), l'association Habitat et partage entend fédérer des groupes suffisamment volontaires et mûrs pour concrétiser financièrement et juridiquement un projet d'habitat participatif. Une fois les montages validés par les partenaires de l'opération, les groupes entrent dans la phase conception du bâtiment et choix des professionnels. «*Nous accompagnerons aussi cette phase*», ajoute Benjamin Pont. Les intervenants sont retenus en fonction de leurs qualités professionnelles et de leurs engagements éthiques. La plus-value de cette association se situe donc en amont et en aval de l'habitat participatif. ■

+ habitatetpartage.fr

L'HABITAT PARTICIPATIF, C'EST QUOI ?

Il s'agit d'un mode particulier de production de l'habitat. Le processus est long, élaboré par des groupes de citoyens qui, ensemble, conçoivent, établissent le financement, créent et gèrent leur habitation. Au fur et à mesure de l'avancée de leurs projets, les groupes constituent des coopératives afin d'assurer le montage financier du bâtiment à construire et de répondre aux aspects juridiques du projet.

Ils partagent une même conception du logement, basée sur le partage d'espaces et d'équipements et une qualité relationnelle entre voisins. Cette vision commune permet de définir les choix architecturaux (matériaux écologiques, espaces partagés...) ainsi que le projet de vie des futurs occupants du bâtiment. ■

Partager des espaces et des équipements, vivre dans une convivialité affirmée, réduire les coûts de son habitation : cela intéresse aussi bien des personnes âgées que des étudiants, des jeunes travailleurs, ou des familles. Partant de ce constat, le Villeurbannais Benjamin Pont a décidé de fonder l'association Habitat et partage. Objectifs : lever les freins qui limitent l'éclosion de l'habitat participatif, créer des réseaux de personnes intéressées par cette forme émergente d'habitat et, enfin, favoriser la construction de ces habitations. L'association propose des ateliers de formation, à la MJC Damidot ou au centre social de Cusset. Lors de ces séances trimestrielles, les participants sont amenés à prendre la mesure du processus, long et complexe, de maturation de tels projets. Ils échangent sur leurs